

LA VOIX DU NORD

Bonjour

SI ON LISAIT AVANT DE POSTER ?

Dans notre édition d'hier, nous avons publié un article concernant des invendus de la boulangerie Ange, jetés à la benne. Le gérant du magasin s'en était expliqué dans nos colonnes. Il était à la recherche d'associations pour justement permettre aux plus démunis d'en bénéficier. Après deux mois d'ouverture, c'était loin d'être facile. Mais il avait tout de même réussi à écouler, au travers d'associations et d'un agriculteur, 80 % de ses inven-

us. Sur notre page Facebook, de nombreux messages ont fleuri avec des internautes se demandant pour quelles raisons la boulangerie ne donnait pas ses invendus aux associations. La réponse a été donnée mais n'a pas été lue. Dommage. Et plutôt que de poser la question « pourquoi », il est aussi possible de poser la question « comment » : comment aider à trouver des associations ou des agriculteurs par exemple ? Les commentaires, ça peut aussi servir à ça. **A. N.**

Météo

Matin 15°C



Après-midi 22°C



Demain

Matin 14°C



Après-midi 22°C



AUDOMAROIS

UNE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE APPELÉE À S'ÉTENDRE ?

PAGE 8

AUDOMAROIS

L'association Galilée recherche ses futurs entrepreneurs en herbe

PAGE 9

AUDOMAROIS

La ministre Brigitte Bourguignon sera en visite à Lumbres et à Helfaut

PAGE 10

AUDOMAROIS

Une permanence d'avocats pour aider les plus démunis

PAGE 11

Une grande partie de l'Audomarois bientôt englobée dans la réserve de l'Unesco ?



La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, est venue visiter la réserve de biosphère du marais audomarois jeudi. Elle a annoncé que cette réserve de 22 000 hectares pourrait être étendue jusqu'aux vallées de la Hem et de l'Aa.

PAR CLAIRE COURBET
saintomer@lavoixdunord.fr

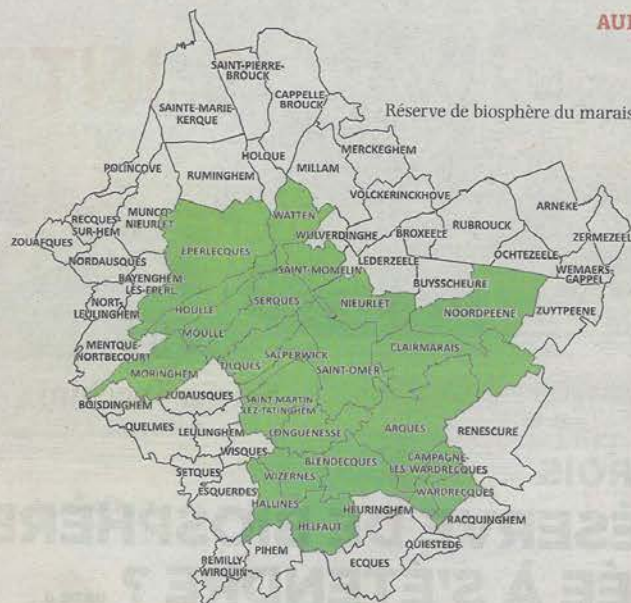
Découverte de la réserve de biosphère
Imperméable vert sur le dos, Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, a passé son jeudi dans l'Audomarois. L'ancienne ministre de la Culture (en 2016-2017) souhaitait découvrir la réserve de biosphère du marais audomarois, qui va d'Eperlecques à Wardrecques et de Noordpeene à Saint-Martin-lez-Tatinghem. Les 700 réserves de biosphère reconnues par l'Unesco à travers le monde ont pour vocation de concilier conservation de la diversité naturelle et culturelle et développement économique et social. La France compte quatorze réserves, dont celle du marais depuis 2013.

« On se pose tous à l'échelle du monde et surtout après le covid, de grandes questions sur quels sont les modèles durables et possibles. Là, on voit à l'échelle d'un territoire comment ça peut fonctionner, c'est ça que je suis venue saluer », a-t-elle indiqué, entre une visite chez un maraîcher et une balade en bacôve.

Éco-acteurs et trophées de la réserve de biosphère

Être reconnu réserve de biosphère permet d'entrer dans un réseau. Plusieurs projets menés dans l'Audomarois découlent de réflexions ou de rencontres avec des acteurs d'autres réserves. C'est le cas notamment des éco-acteurs et des trophées de la réserve de biosphère. Le premier, lancé en 2016, rassemble une quinzaine de personnes qui jouent un rôle d'ambassadeurs et de protecteurs de la réserve. « Ça peut être des chefs d'entreprise, des particuliers, des propriétaires de gîte... Ils prennent des engagements variés, ça peut aller de l'installation d'un moteur électrique à la récupération de l'eau de pluie par exemple », explique Maud Kilhoffer, du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Le second, les trophées de la réserve de biosphère encourage des porteurs de projets. « Le nombre de lauréats varie selon les années, et les projets sont eux aussi variés. Dernièrement, on a eu par exemple des lycéennes qui ont installé des carrés potagers dans des écoles », ajoute-t-elle. Ces lauréats reçoivent un chèque de 1 000 €. Guy Boulnois, de Nieurlet, a également été l'un des lauréats et s'est senti « plus mis en lumière » depuis sa récompense.



AUDOMAROIS.

Projet d'extension

La réserve de biosphère du marais audomarois va subir un examen en 2023. Ses acteurs veulent se pencher sur un potentiel agrandissement de la zone. D'une superficie de 22 500 hectares, elle est pourtant la plus petite des réserves de biosphère françaises. « On nous avait dit en 2013 que ce serait bien qu'on propose un projet plus grand, se souvient Maud Kilhoffer. On souhaiterait agrandir la zone en direction des vallées de la Hem et de l'Aa, pour garder une homogénéité paysagère. » La directrice générale de l'Unesco a souligné que cette recommandation avait été évoquée « par souci de cohérence autour de la question de la gestion de l'eau (...) fondamentale pour l'avenir de la planète ».